



en partenariat avec

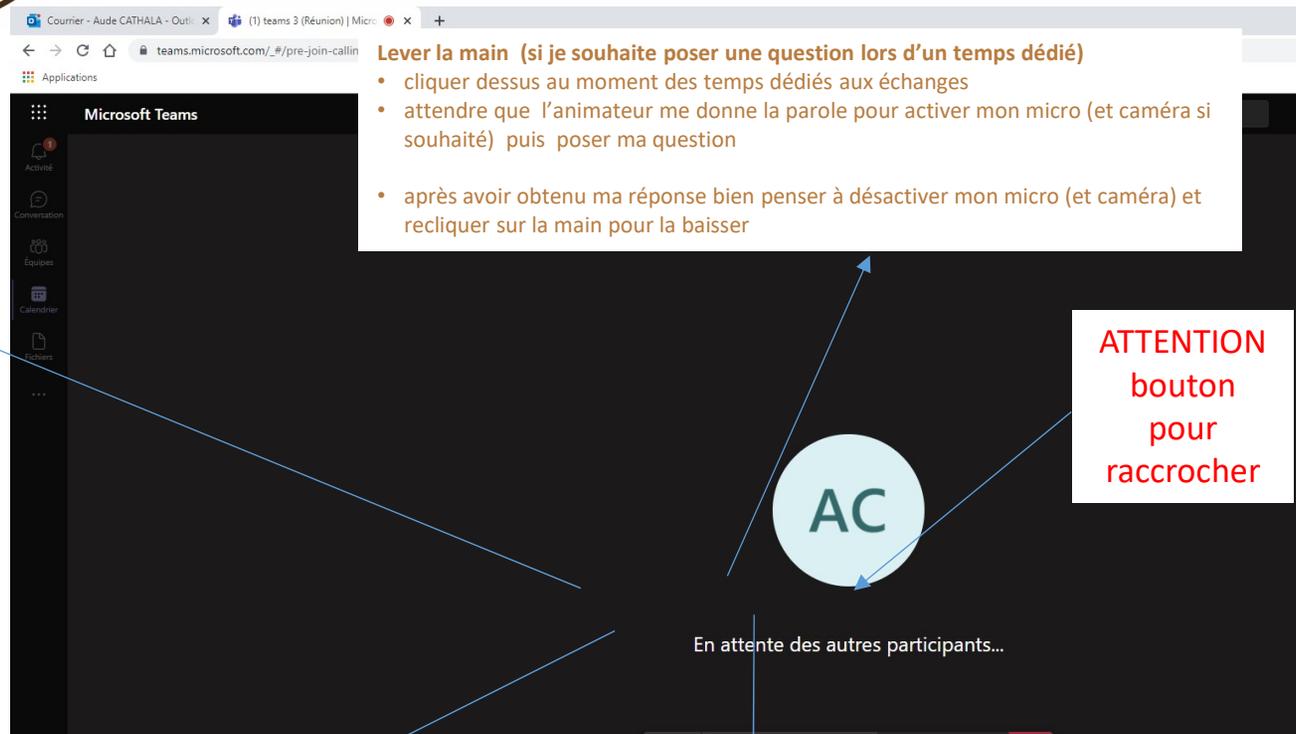


ATELIER 3 – jeudi 21 octobre 2021

L'INTÉGRATION DU BOIS LOCAL DANS LES CONSTRUCTIONS ET LA RÉNOVATION DE BÂTIMENTS PUBLICS



Consignes visioconférence TEAMS



Lever la main (si je souhaite poser une question lors d'un temps dédié)

- cliquer dessus au moment des temps dédiés aux échanges
- attendre que l'animateur me donne la parole pour activer mon micro (et caméra si souhaité) puis poser ma question
- après avoir obtenu ma réponse bien penser à désactiver mon micro (et caméra) et re cliquer sur la main pour la baisser

**ATTENTION
bouton
pour
raccrocher**

Désactiver caméra

Désactiver micro

Discussion : poser une question par écrit, afficher la conversation
une fenêtre s'ouvre à droite, en longueur :

- saisir votre question en bas de la fenêtre
- cliquer sur entrée OU sur la flèche « envoyer » pour transmettre le message

ORDRE DU JOUR :



Présentation par **Héloïse ALLEC**, chargée de mission Bois construction - Association des Communes Forestières Auvergne Rhône Alpes (COFOR AURA)

1. Les atouts du bois local dans la construction
2. Le bois local dans la commande publique
3. Les aides associées au bois local certifié
4. Retour d'expériences :
 - Rénovation et extension de la bibliothèque et de la salle des fêtes de Châteaudouble (26) par le maire, François Bellier;
 - Réalisation de la salle des fêtes d'Issamoulenc (07)

LES ATOUTS DU BOIS LOCAL DANS LA CONSTRUCTION



Crédit: Atelier des vergers

Union Régionale des Associations des Communes forestières Auvergne-Rhône-Alpes

La Ruche - 256 rue de la République - 73000 CHAMBERY

04 79 60 49 05 - auvergnerhonealpes@communesforestieres.org

 @CoforAURA

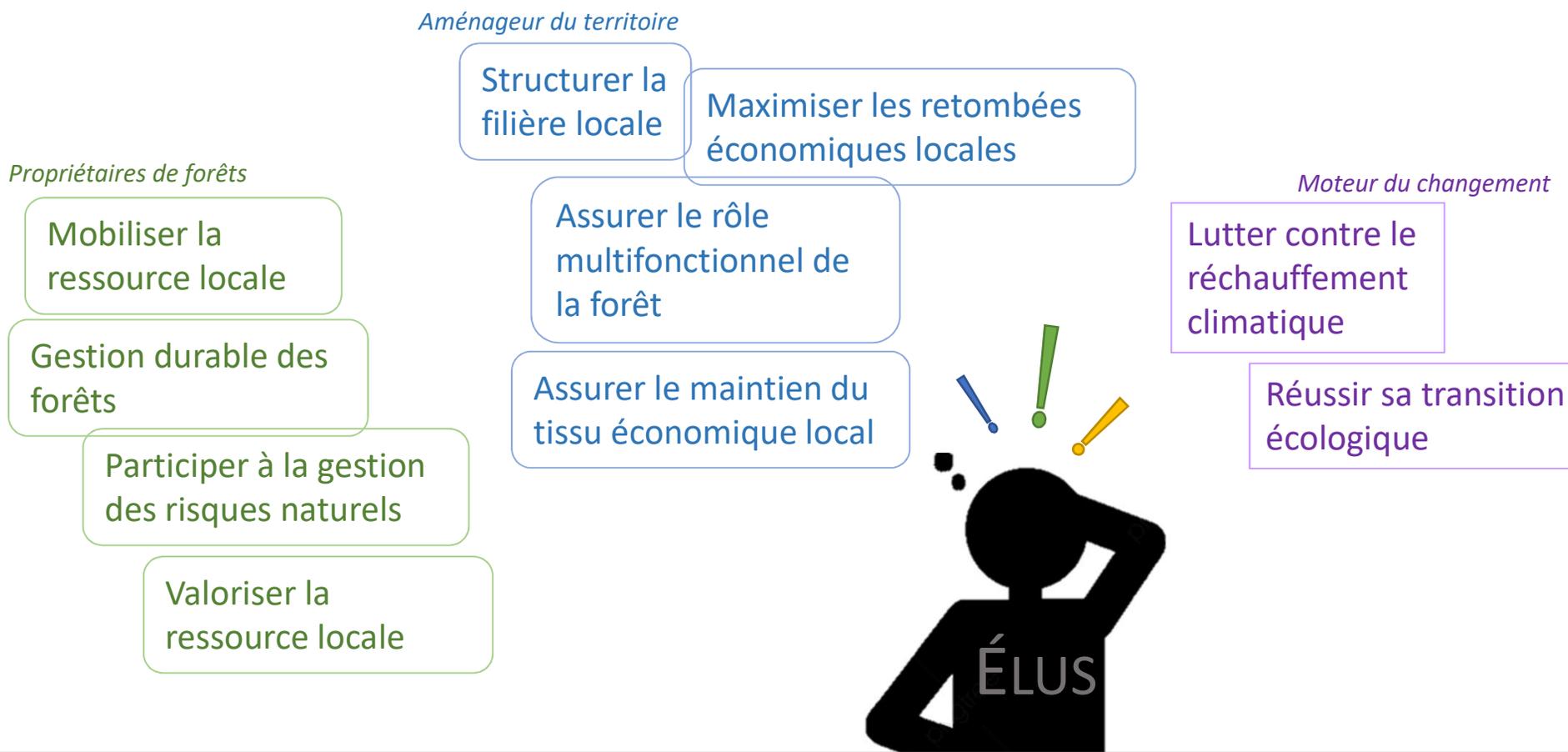
www.communesforestieres-aura.org

LES ATOUTS DU BOIS LOCAL DANS LA CONSTRUCTION

Les atouts du bois

- Un **matériau léger**.
 - Allègement des fondations, possibilité de construire de bâtiments sur des sols de moins bonne qualité,
 - Réalisation d'extensions et de surélévations de manière simple et compétitive,
- Un **chantier rapide**.
 - Une **filière sèche**
 - Une **préfabrication** poussée en atelier,
 - Réduction des temps de chantier.
- Des **chantiers propres** : peu de déchets et de nuisances sonores
- Un **matériau sain**.
 - Régulation l'humidité de l'air et maintien d'une hygrométrie constante,
 - Garantie une grande qualité de l'air ambiant

LES ATOUTS DU BOIS LOCAL DANS LA CONSTRUCTION



LES ATOUTS DU BOIS LOCAL DANS LA CONSTRUCTION

<p>1000 m³ de bois local mis en œuvre</p> <p>=> 21 emplois locaux non délocalisables assurés pendant un an</p>	<p>1 000 m³ bois local mis en œuvre</p> <p>=> 4500 m³ de bois exploités en forêt</p>	<p>Entreprise locale + bois local</p> <p>=> Pour 100€ investis dans le bâtiment, 75€ sont directement injectés dans l'économie du territoire.</p>	<p>Stockage de carbone et réduction des émissions de GES :</p> <p>1m² de bois utilisé sur un chantier c'est 1T de carbone atmosphérique stocké de façon durable</p>
--	---	--	--

LE BOIS LOCAL DANS LA COMMANDE PUBLIQUE



Source : Colibri vidéo

Union Régionale des Associations des Communes forestières Auvergne-Rhône-Alpes

La Ruche - 256 rue de la République - 73000 CHAMBERY
04 79 60 49 05 - auvergnerrhonealpes@communesforestieres.org

 @CoforAURA

www.communesforestieres-aura.org

LE BOIS LOCAL DANS LA COMMANDE PUBLIQUE

Rappel des règles des marchés publics

- Obligations de respect des principes généraux de la commande publique:
 - Liberté d'accès à la commande publique
 - Egalité de traitement des candidats,
 - Transparence des procédures.
- Interdiction de restreindre la concurrence :
 - Préférence à un produit ou une entreprise locale
- Mentions non autorisées dans les documents de marché:

“Bois local”,

“Epicéa de Pays”,

“Entreprises locales”

“Transport réduit”

“Entreprises situées à moins de 50km”

“La MOA retiendra préférentiellement une offre locale”

“Une attention particulière sera portée sur l'origine des bois”

LE BOIS LOCAL DANS LA COMMANDE PUBLIQUE

Rappel des règles des marchés publics

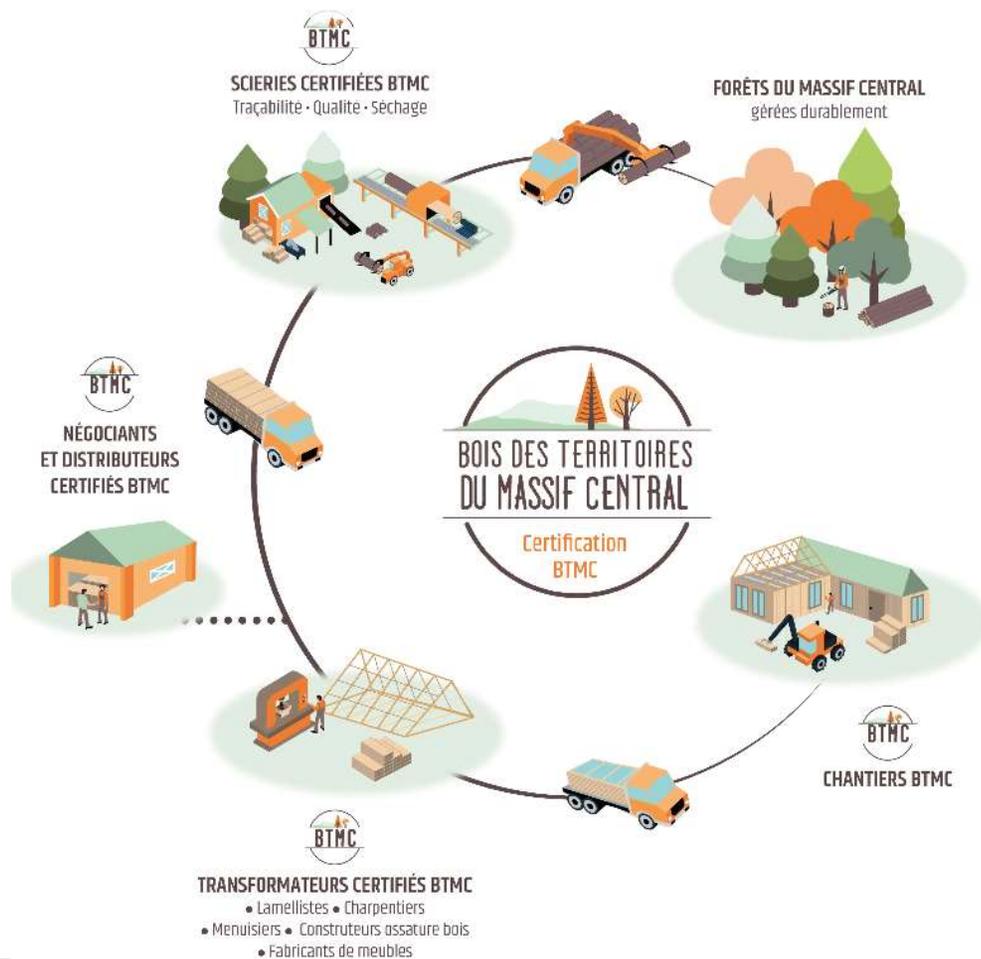
- Des possibilités:
 - **Définir des exigences** techniques, sociales ou environnementales particulières
 - **Exiger un label particulier** en tant que moyen permettant de prouver que les travaux, services ou fournitures correspondent aux caractéristiques requises
 - **Inscrire une référence** est possible à la condition qu'elle soit accompagnée des termes : " ou équivalent "



→ **Toute la réflexion des certifications de bois locaux**

LE BOIS LOCAL DANS LA COMMANDE PUBLIQUE

Les certifications Bois des Alpes et Bois des Territoires du Massif Central



La traçabilité

- > Suivi de la matière tout au long de la vie du produit : de la forêt à sa mise en oeuvre sur le chantier
- > Tous les maillons de la chaîne de transformation sont certifiés

Union Régionale des Associations des Communes forestières Auvergne-Rhône-Alpes

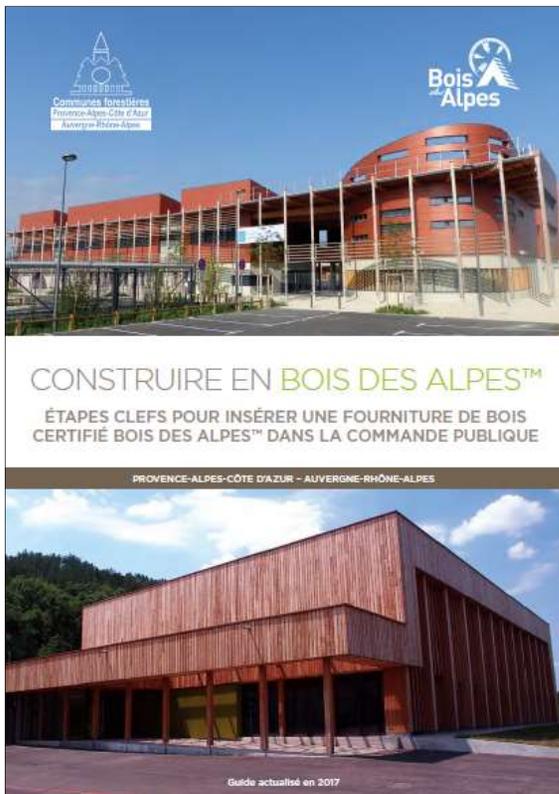
La Ruche - 256 rue de la République - 73000 CHAMBERY
04 79 60 49 05 - auvergnerhonealpes@communesforestieres.org

 @CoforAURA

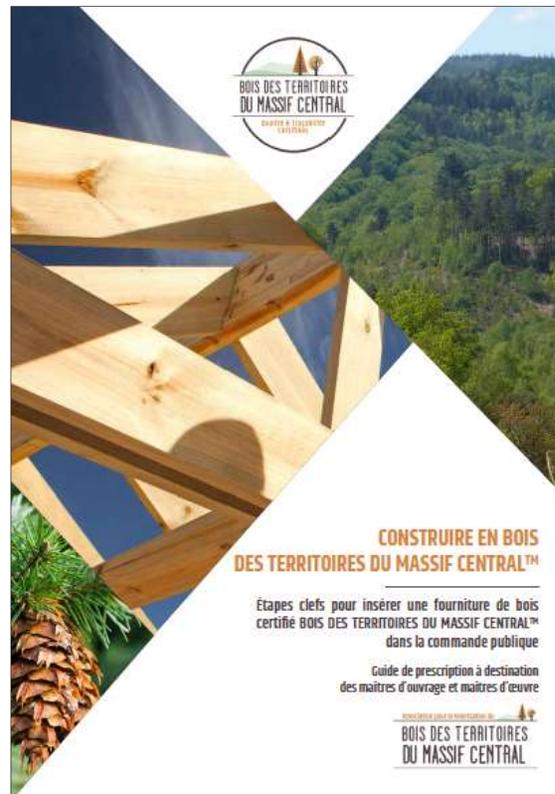
www.communesforestieres-aura.org

LE BOIS LOCAL DANS LA COMMANDE PUBLIQUE

Les certifications Bois des Alpes et Bois des Territoires du Massif Central



[Lien guide BDA](#)



[Lien guide BTMC](#)



LE BOIS LOCAL DANS LA COMMANDE PUBLIQUE

Les certifications Bois des Alpes et Bois des Territoires du Massif Central

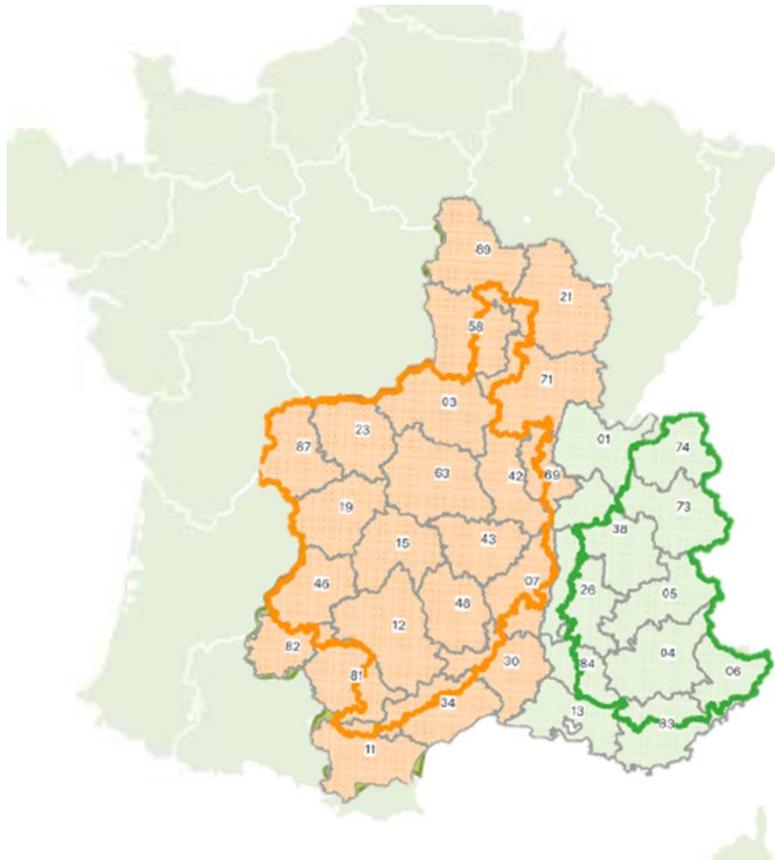
Les critères d'équivalence conformes aux marchés publics:

- La traçabilité à 100% du bois depuis la récolte jusqu'à la mise en œuvre finale,
- La gestion durable des forêts du bois concerné
- La caractérisation structurelle des bois, avec le marquage CE,
- La fabrication et la mise en œuvre au sein de processus en conformité avec leur environnement réglementaire
- La fabrication et la mise en œuvre au sein de processus engagés dans une démarche continue d'amélioration des conditions de travail et de diminution des impacts sur l'environnement



LE BOIS LOCAL DANS LA COMMANDE PUBLIQUE

Les certifications Bois des Alpes et Bois des Territoires du Massif Central



- Certification en chiffres:

BDA & BTMC :

- + de 100 entreprises
- 100 projets finalisés et une quarantaine en cours de réalisation
- Chantiers de plus de 1000m² de bois d'œuvre
- 2 catalogues produits



LES AIDES ASSOCIÉES AU BOIS LOCAL ET AU BOIS LOCAL CERTIFIÉ



Union Régionale des Associations des Communes forestières Auvergne-Rhône-Alpes

La Ruche - 256 rue de la République - 73000 CHAMBERY
04 79 60 49 05 - auvergnerhonealpes@communesforestieres.org

 @CoforAURA

www.communesforestieres-aura.org

LES AIDES ASSOCIÉES AU BOIS LOCAL ET AU BOIS LOCAL CERTIFIÉ

Les DETR et DSIL : Dotation aux équipements de territoires ruraux : bonification Bois Certifiés

Critères :

Utilisation du bois local certifié Bois des Alpes, Bois des Territoires du Massif Central ou équivalent

Montant de la bonification :

Drôme : Bonification de 5% de la DETR sur le taux unique fixe de 25%,

Accompagnement des MOA: les Communes forestières identifiées par les Préfectures

Ardèche : Taux d'aide jusqu'à 40%

Dépôt:

1 mois par an

LES AIDES ASSOCIÉES AU BOIS LOCAL ET AU BOIS LOCAL CERTIFIÉ

L'Appel à projet régional

Objectif: Valoriser les projets qui mettent en œuvre la ressource régionale transformée par des entreprises régionales.

Bénéficiaires: Collectivités, associations, entreprises

Taux d'aide:

- MOA publique : 20 % du lot bois local ou 50 000€
- MOA privée : 10 % du lot bois local ou 30 000€

Bonification: 10% si utilisation de bois qui trouvent moins de débouchés aujourd'hui : gros bois de sapin, feuillus

Dépôt : au fil de l'eau. 2 commissions par an

LES AIDES ASSOCIÉES AU BOIS LOCAL ET AU BOIS LOCAL CERTIFIÉ

Programmes d'actions portés
par les conseils départementaux



Critères : Utilisation du bois certifié local ou équivalent (Bois des Alpes, Bois des Territoires du Massif Central ou équivalent)

Montant de la subvention :

Drôme :

- *Communes < 3 500 habitants: 20 % porté à 25 % si le bois est doté d'une certification spécifique (Bois des AlpesTM ou équivalent) -*
- *Communes > 3 500 habitants : 10%portée 15% si le bois est doté d'une certification spécifique (Bois des AlpesTM ou équivalent)*

Ardèche : *Bonus de 10% ou 15%*

Dépôt: au fil de l'eau pour la Drôme et 1 fois par an pour l'Ardèche

RETOURS D'EXPERIENCES

Châteaudouble: Bibliothèque, préau de l'école et Salle des fêtes
Monsieur Bellier, Maire de Châteaudouble



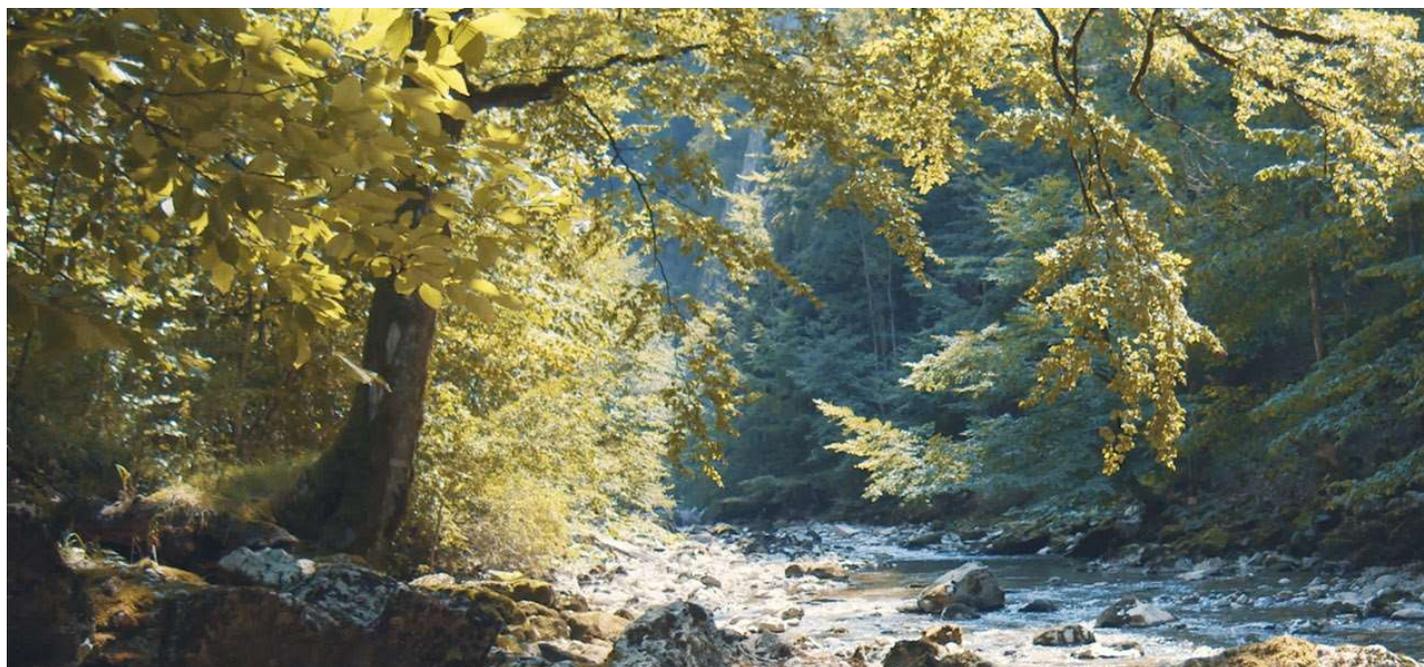
RETOURS D'EXPÉRIENCES

Châteaudouble: Bibliothèque, préau de l'école et Salle des fêtes
Monsieur Bellier, Maire de Châteaudouble



RETOURS D'EXPÉRIENCES

Charpey



Union Régionale des Associations des Communes forestières Auvergne-Rhône-Alpes

La Ruche - 256 rue de la République - 73000 CHAMBERY
04 79 60 49 05 - auvergnerhonealpes@communesforestieres.org

 @CoforAURA

www.communesforestieres-aura.org

AVEZ-VOUS DES QUESTIONS?



Union Régionale des Associations des Communes forestières Auvergne-Rhône-Alpes
La Ruche - 256 rue de la République - 73000 CHAMBERY
04 79 60 49 05 - auvergnerhonealpes@communesforestieres.org

 @CoforAURA

www.communesforestieres-aura.org



ardèche
LE DÉPARTEMENT



Pour en savoir plus :

Héloïse ALLEC - chargée de mission Bois construction - COFOR AURA
Tél : (06) 62 36 99 25 / [mèl : heloise.allec@communesforestieres.org](mailto:heloise.allec@communesforestieres.org)

Aude CATHALA - Chargée de mission forêt - Département de l'Ardèche
Tél. : 04.75.66.75.96 (77.32) / P : 06.33.66.30.02 / [mèl: acathala@ardeche.fr](mailto:acathala@ardeche.fr)

Julie COTTIER - Chargée de mission bois pour le Département de l'Ardèche - SDEA
Tél. : 04.75.65.57.50 / P : 06.48.00.27.41 / [mèl: j.cottier@sdea-ardeche.fr](mailto:j.cottier@sdea-ardeche.fr)

Sandrine LECUYER - Chargée de mission forêt-bois - Département de la Drôme
Tel: 04 75 79 82 69 / P : 06 86 58 30 91 / [mèl : slecuyer@ladrome.fr](mailto:slecuyer@ladrome.fr)



ardèche
LE DÉPARTEMENT



MERCI POUR VOTRE ATTENTION

assisesforetbois0726@ardeche.fr

Webinaires organisés en partenariat technique avec :



et avec le soutien pour la diffusion de :

